

## DISTRIBUTION : les syndicats dénoncent les conditions d'attribution de la prime chez Auchan

En plus de la CFDT, ce sont désormais FO et la CGT qui dénoncent aujourd'hui les conditions d'attribution des primes de 1000 euros aux salariés du groupe [AUCHAN](#) / T : 03.20.81.68.00 dans le Valenciennois. Ils demandent cette prime pour tous, alors que le groupe prévoit un calcul en fonction des heures travaillées, même si une nouvelle grille tarifaire a été proposée par la direction. Aussi, la prime sera versée pour une période allant désormais du 15 mars au 10 mai, alors qu'initialement elle était prévue du 15 mars au 18 avril.